

Activités de la Fédération

Assemblée générale

La 107^e assemblée générale ordinaire 2014 s'est tenue le 13 juin 2014 à Lausanne sous la devise «Autrement, Anders, Altro modo». Alexandre Blanc, coprésident avec Jeanne Della Casa de la FAS Romandie, salua les plus de 170 membres réunis dans la salle du «Théâtre Capitole» de Lausanne, édifié en 1928. Dans leurs messages de bienvenue, Marc Wehrlin, président du conseil de fondation, et Frédéric Maire, directeur, ont présenté la Cinémathèque suisse. L'assemblée générale a approuvé une modification des statuts et a intégré certaines précisions dans les articles relatifs à l'objet et au vote, ainsi que dans les articles concernant les cotisations des membres. Le Prix de la FAS a été attribué à l'artiste vaudoise Ariane Epars. La FAS rend ainsi hommage à l'œuvre artistique originale de la lauréate, dont la démarche inscrite dans des contextes précis ressemble énormément à celle des architectes. Ariane Epars (*1959, Penthalaz), a fait ses études à l'École supérieure d'art visuel de Genève (aujourd'hui HEAD). Ses travaux ont été présentés dans un certain nombre de musées et d'institutions en Suisse et à l'étranger, en particulier en Allemagne.

Photo: Yves André



Photo: Martin Weber

Comité central

Depuis l'assemblée générale de 2014, le comité central a tenu ses séances ordinaires le mardi 9 septembre 2014 et le 18 novembre 2014 à Bâle, les 27/28 mars 2015 à Bigorio/Lugano et le 28 mai 2015 à Bâle. Le bureau du comité central s'est réunie le 13 mars 2015 à Zurich. Les thèmes traités par le comité central sont présentés ci-dessous.

Corporate Design de la FAS

Sur la base des expériences tirées de l'usage pratique, le Corporate Design a été épuré et le logo complété par une version anglaise. Le guide d'utilisation du logo a été réduit à un minimum et communiqué aux sections locales au printemps 2015.

Bourse de recherche

À l'occasion de son centenaire, la FAS a créé une bourse visant à promouvoir chez les jeunes architectes une activité de recherche liée à un projet. Les trois premiers travaux de recherche de Christian Müller-Inderbitzin («L'usage de l'acier dans des immeubles de logement de plusieurs étages»), d'Annika Seifert et Gunter Klix («Architecture et chaleur en Suisse—Ce que nous apprend

l'architecture africaine moderne») et de Lisa Euler et Tanja Reimer («Les blocs—Réflexions sur un type de bâtiments») ont été publiés aux éditions gta-Verlag. La quatrième bourse de recherche 2014-2016 est confiée à Giulio Bettini (titre de travail: «Toits, volumes, ville»). Le jury est toujours composé des architectes FAS Lis Boesch, Harry Gugger, Bruno Reichlin, Thomas Schregenberger et Astrid Stauffer.

Contributions de soutiens

En 2014, la FAS a apporté un soutien de 1'500 CHF à la maison d'édition Niggli pour sa publication sur Klaus Vogt, BSA Zürich, et un soutien de 1'000 CHF à la publication «Esprit des Villes» de la maison d'édition infolio. À la demande du Forum d'Architecture Fribourg, la réédition du fascicule publié en 1941 à l'occasion de l'inauguration des bâtiments de l'Université Miséricorde et épuisé depuis a bénéficié d'un soutien de 5'000 CHF. Cet ouvrage richement illustré de plans et de photos décrit l'architecture de Denis Honegger et Fernand Dumas. La FAS a contribué à hauteur de 1'500 CHF au «Salon Suisse» dans le cadre du programme d'accompagnement organisé par Pro Helvetia pour la Biennale de l'architecture 2014 à Venise. Par l'intermédiaire de l'Ambassade suisse à Lisbonne, un groupe d'architectes et de réalisateurs cinématographiques portugais s'est adressé à la FAS pour lui demander de soutenir un film et une publication sur l'architecte suisse Valerio Olgiati et sur la Villa Além. La FAS a octroyé une aide de 3'000 CHF pour les frais du déplacement en Suisse. Pour tous ces soutiens, la FAS est nommément citée comme sponsor.

Bibliothèque centrale et universitaire de Lucerne

Après que le 7 juin 2013 une majorité des plus de 150 membres présents à l'assemblée générale à Lucerne avait signé la pétition «Pour un assainissement rapide de la BCU», le comité central décidait



Photo: Kantonale Denkmalpflege Luzern

lors de sa réunion du 7 novembre 2013, à la demande de BSA Zentralschweiz, de soutenir intégralement l'appel à non participation au concours d'architecture «Nouvelle BCU et Tribunal cantonal» sur l'emplacement de l'actuelle Bibliothèque centrale et universitaire de Lucerne, et de le lancer au niveau de toute la Suisse. En coopération avec le comité d'initiative et les autres associations de mandataires de la construction, BSA Zentralschweiz a mené une campagne référendaire dans le but de sensibiliser les Lucernoises et les Lucernois ayant droit au vote à l'impact urbain et culturel de cette cause. Le lancement du concours de projets prévu n'a pas pu être effectué jusqu'à la votation populaire de septembre 2014, le boycott a manifestement été efficace. Très heureusement, la votation municipale du 28 septembre 2014 a donné le Oui largement gagnant. Cette décision très claire (plus de 76% de oui) de la population de la ville a mis un verrou au projet de destruction du précieux complexe dans le parc Vögeligärtli. Le conseil cantonal a décidé début 2015 de mettre désormais en œuvre le projet d'assainissement issu du

concours. Le projet révisé doit être présenté avant l'été 2015. Parallèlement, un postulat exigeant que la BCU soit classée monument historique a été déclaré comme étant partiellement important.

Pont sur le Schrärbach

Initialement interpellée par une indication de notre collègue Werner Oechslin, la FAS s'engage aux côtés d'autres partenaires en faveur de la conservation du pont construit en 1924 par Robert Maillart à Innerthal (SZ), qui avait été voué à la démolition par la commune. En 2011, une expertise de la commission fédérale de la conservation du patrimoine a fait apparaître clairement qu'une destruction est «inutile du point de vue technique, disproportionnée du point de vue économique et inacceptable du point de vue de la conservation du patrimoine». Le Conseil d'État du canton de Schwyz s'est prononcé ensuite, plus pour des raisons politiques que sur la base d'arguments objectifs fondés, contre la préservation du pont Maillart, bien que l'Office de la culture tout comme l'Office du développement territorial aient recommandé la mise sous protection du patrimoine. Cet avis a été contesté fin 2013 par Patrimoine suisse de Schwyz, habilité à recourir, avec le soutien de la FAS et de la SIA, et transmis au tribunal administratif de Schwyz pour une nouvelle décision. Il y était notamment énoncé qu'il conviendrait de faire entrer le pont dans l'inventaire cantonal des constructions protégées et à protéger (KIGBO). C'est avec satisfaction que le résultat positif de ce recours peut désormais être constaté: dans sa décision du 24 septembre 2014, le tribunal administratif accepte le recours, à l'exception de l'inscription du pont au KIGBO, annule les décisions du Conseil d'État du canton et du conseil communal de l'automne 2013 et renvoie l'affaire au Conseil d'État pour procéder à des investigations complémentaires au sens des considérants. Le tribunal conclut: «Sur la base de l'expertise de la CFMH, il n'y

a pour l'instant pas lieu de douter de l'intérêt de protéger le pont sur le Schrärbach.» D'autant plus que le Conseil d'État cantonal a lui-même reconnu que le pont possède une certaine valeur au titre de l'histoire de l'art.

Éditions Werk AG, werk, bauen+wohnen

Les éditions Werk ont été créées en 1914 par la Fédération des Architectes Suisses et le Werkbund Suisse et ont célébré leur centenaire au cours de l'année sous revue, et ceci, fait notable, sans être liées d'aucune manière à une plus grande société d'édition. Les éditions Werk AG appartiennent à 100 % à la FAS et à ses membres. Pour le coup d'envoi du centenaire, «werk, bauen+wohnen» et la FAS ont lancé ensemble un appel à candidatures intitulé «Premier essai – Concours de critique d'architecture» parmi les architectes en herbe ou frais émoulus. Le jury a retenu huit présentations sur 39, qui seront publiées dans la revue au cours de l'année 2015; voir l'article de wbw 11-2014, p. 52. L'année du centenaire a été officiellement clôturée par une cérémonie organisée le 6 septembre 2014 au Stufenbau d'Ittigen près de Bern.

cpat Caisse de Prévoyance des Associations Techniques

La FAS est représentée au conseil de fondation de la cpat par un représentant des employeurs et un représentant des employés. Après le départ de Monsieur Stefan Kuriger, auquel nous rendons ici hommage pour son action, le bureau du comité central a élu Monsieur Bülent Parlak du cabinet arb Architekten à Berne comme représentant des employés de la FAS au conseil de fondation de la cpat. La représentante des employeurs de la FAS, Lisa Ehrensperger, Zurich, est membre de la commission «Immobilier» (l'une des trois commissions du conseil de fondation, les deux autres étant «Assurances/Stratégie» et «Titres»), qui s'occupe du portefeuille immobilier de

la cpat. Les membres de la commission sont les interlocuteurs des administrations pour les biens immobiliers dont ils ont la charge et responsables des questions stratégiques liées à l'achat et à la vente d'immeubles, dans le cadre desquelles, de l'avis de la FAS, l'aspect de la qualité architecturale doit être pris en compte.

Organisations faîtières et partenaires

CSA – ACE/CAE – UIA

La CSA (Conférence Suisse des Architectes, www.swiss-architects.org), qui réunit les fédérations professionnelles des architectes suisses (FAS, SIA groupe architecture, FSAI), s'est fixé pour objectif le suivi des relations internationales et les échanges sur des thèmes nationaux entre les associations membres. Elle est présidée par Regina Gonthier, BSA Bern. Jürg Spreyermann, BSA Ostschweiz, est membre du comité et suit le dossier des relations internationales au sein du comité central FAS. L'ACE – Architects Council of Europe ou CAE – Conseil des Architectes d'Europe (www.ace-cae.eu) est composé des chambres d'architectes et des fédérations de l'UE et veille aux intérêts de ses membres dans l'Union européenne. Bien que la Suisse ne soit pas membre de l'UE, la CSA en est membre ordinaire à statut spécial. L'UIA – Union Internationale des Architectes (www.uia.archi) – est l'association internationale des grandes organisations professionnelles nationales. 124 organisations nationales en sont membre et représentent les intérêts de plus d'un million d'architectes. L'UIA a été créée en 1948 à Lausanne avec la contribution déterminante de la Suisse. Elle représente les intérêts politiques et culturels de la profession au niveau international. En qualité d'organisation non gouvernementale (ONG) reconnue, elle est l'unique interlocuteur dans le domaine de l'architecture pour la plupart des organisations des Nations Unies, en particulier l'UNESCO (United

Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), le PNUH (Programme des Nations unies pour les établissements humains, ONU-Habitat), l'ESOSOC (Conseil économique et social des Nations Unies), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et l'OMC (Organisation mondiale du commerce). L'UIA a organisé à Durban du 3 au 7 août 2014 un Congrès mondial de l'architecture intitulé «Architecture otherwhere» (www.uia2014durban.org). L'UIA s'est engagée en faveur de l'établissement du nouveau domaine maître «archi». Il est dès à présent possible d'acquérir des domaines avec ce suffixe à l'adresse www.register.archi. La validation du domaine requiert une confirmation de l'appartenance de l'acquéreur à la profession d'architecte. Le contrôle de ce critère est assuré en Suisse par la CSA. La présence web de la FAS est désormais également accessible par les domaines www.bsa-fas.archi, www.bsa.archi et www.fas.archi.

constructionsuisse

constructionsuisse est l'organisation faîtière du secteur suisse de la construction et réunit quelque 70 associations professionnelles et techniques. Quatre sièges sont attribués à la FAS dans l'assemblée plénière. Les deux délégués FAS Thomas Pfister et Heinz Müller se sont retirés, nous leur adressons ici tous nos remerciements pour leur engagement. Heinrich Degelo, Bâle, membre du comité central, y siège nouvellement comme délégué aux côtés de Paul Knill, Stéphane de Montmollin et Martin Weber. constructionsuisse s'articule en quatre groupes de base, dont le groupe de base Planification au sein duquel agit la FAS. Sous la présidence de Stefan Cadosch, SIA, l'orientation stratégique du groupe de base se concentre sur deux domaines principaux: l'information réciproque et la préparation des entretiens avec la KBOB.

KBOB Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics

Le mardi 24 juin 2014 a eu lieu la réunion au sommet de la KBOB-constructionsuisse et le 20 novembre 2014 la réunion des présidents des associations de mandataires SIA, usic, FAS et FSAI avec le comité de la KBOB. La KBOB a remanié en mai 2014 son contrat de mandataire en coopération avec des représentants du groupe de base Planification, et en tenant compte des règlements SIA. En référence à la KBOB, la SIA ne proposera plus qu'un seul contrat de mandataire, qui, à l'exception de la restriction de responsabilité, est similaire à celui de la KBOB. Le guide d'acquisition des prestations de mandataire est actuellement révisé par un groupe de travail composé de manière paritaire de représentants de la KBOB et du groupe de base Planification. Il importe beaucoup au groupe de base Planification de fixer dans le guide le principe selon lequel la qualité doit être évaluée au même titre que le prix. Il chargera un expert d'élucider la question de savoir si cela est juridiquement possible. De l'avis de la COMCO, les tarifs horaires maximaux prévus par la KBOB pour les honoraires des ingénieurs et des architectes pose des problèmes au regard de la législation sur les cartels. Au sein des associations de mandataires, nombreux sont ceux qui émettent des réserves: le modèle actuel a bien fait ses preuves et constitue pour de nombreux maîtres d'ouvrage publics un instrument de budgétisation important. Les exemples avancés par la COMCO pour d'autres groupes professionnels ne sont pas convaincants. Une modification du système actuel n'apparaît par conséquent pas judicieuse aux associations de mandataires. Un groupe de travail composé de représentants du groupe de base Planification et de la KBOB doit analyser la situation et élaborer une proposition de solution. Les recommandations 2015 relatives aux honoraires ont été adoptées (voir www.kbob.admin.ch).

Révision du droit des marchés publics

L'accord intercantonal du 15 mars 2001 sur les marchés publics (AIMP) est en cours de révision, la révision de la législation fédérale correspondante (LMP/OMP) suivra plus tard. Dans le cadre de la procédure de consultation qui s'est poursuivie jusqu'au 19 décembre 2014, la FAS s'est ralliée pour l'essentiel à la position de la SIA, étant donné que celle-ci aborde la fourniture de prestations intellectuelles de manière plus ciblée que ne le fait la position de constructionsuisse. Sa position salue l'harmonisation, la modernisation et la plus grande flexibilité des règles publiques d'adjudication des marchés qui sont poursuivies sur le fond par la révision. La particularité des prestations intellectuelles fournies par les architectes et les ingénieurs doit toutefois être mieux prise en compte, et la propriété intellectuelle des prestations créatrices qui en sont à la base être mieux protégée. De l'avis de la FAS, l'AIMP devrait s'appuyer sur les règlements reconnus et éprouvés SIA 142 pour les concours, SIA 143 pour les mandats d'étude et SIA 144 pour les appels d'offres.

Conseil d'experts Honoraires

Le conseil d'experts Honoraires s'est réuni le 14 août 2014 et le 30 janvier 2015 et s'est notamment penché sur la problématique des prix bas dans la Charte, voir plus bas. Des réflexions sont amorcées pour savoir si ses missions devront être assurées à l'avenir sous l'égide du groupe de base Planification de constructionsuisse ou si elles peuvent être réorientées au niveau interne de la SIA.

Charte Honoraires équitables pour des compétences qualifiées

SIA, BSA, usic, FSAI, FSU, FSAP, Swiss Engineering et IGS ont élaboré en commun la Charte «Honoraires équitables pour des compétences qualifiées». Le comité central de la FAS soutient

l'initiative et en a autorisé l'envoi à tous les membres de la FAS. Elle l'a accompagnée d'un appel à diffuser et à respecter les contenus de la Charte. Contrairement à la SIA, la FAS renonce à une procédure de signature et mise sur la propre responsabilité de ses membres.



Règlements sur les prestations et les honoraires RPH

Les règlements LHO 102, 103, 105 et 108 ainsi que les normes SIA 111 et 112 ont été révisés et publiés, voir le cahier spécial joint au numéro 3-4 2015 de TEC21 et aux revues Tracés et archi. La commission SIA 102 est présidée par notre collègue BSA Martin Zulauf, Bern. Le règlement décrit les droits et les obligations des parties lors de la conclusion et de l'exécution de contrats relatifs à des prestations d'architecture, explique les missions et le statut de l'architecte, décrit les prestations de l'architecte et du donneur d'ordre et contient les bases de la fixation d'honoraires adéquats. On constate avec satisfaction que la pratique bien rodée est valable et que la révision s'est limitée au strict nécessaire.

Enquête sur les chiffres-clés, les salaires et les heures de travail

Le benchmarking des associations de mandataires est organisé depuis 2012 par la SIA et soutenu par les associations partenaires FAS, FSAP, FSAI, FSU, IGS, ASEP, SICC et USIC. Il effectue tous les deux ans une enquête sur les chiffres-clés et une enquête sur les salaires. Après l'enquête de 2012, une nouvelle enquête a été effectuée en 2014 sur les frais généraux et les heures de travail («Enquête sur les chiffres-clés 2014»). La détermination des chiffres-clés d'entreprise (p. ex. part des coûts du travail, chiffre

d'affaires par emploi à temps plein) favorise la transparence sur l'étendue du travail de prestations et sur sa rémunération. Les résultats sont du même ordre que ceux de 2012, pour les détails voir <https://benchmarking.sia.ch>. Depuis 2003, la facturation des honoraires se base sur les coefficients Z1 et Z2 conformément aux règlements sur les prestations et les honoraires SIA (RPO). Ces valeurs sont dérivées des séries statistiques établies par l'agence indépendante de recherche conjoncturelle de l'EPF de Zurich (KOF) dans le cadre de la détermination des heures de travail (en dernier lieu en 2013).

REG

La représentation FAS au conseil de fondation est assurée par Markus Schaeffle, BSA Zurich, et Daniel Zamarbide, FAS Genève. Walter Hunziker, BSA Bern, siège au comité de direction. Il a également participé pour la FAS au début de l'année 2015 à l'évaluation du REG par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation. Il s'agit de faire évaluer par le SEFRI au titre du nouveau contrat cadre les attestations d'une mise en œuvre compétente des procédures de qualification. Une telle procédure est toujours engagée lorsque le SEFRI accorde des subventions fédérales au titre de la loi sur la formation professionnelle. En 2014 également, la FAS a misé sur la présence de ses membres Eric Repele, FAS Romandie, président de la commission d'affiliation REG A, et Eva Keller, BSA Ostschweiz, vice-présidente de la commission d'affiliation REG A, pour la présentation des candidatures à la séance d'admission du comité central. Les nouveaux membres doivent cependant s'acquitter eux-même de l'inscription au REG. Le mode de fonctionnement du REG n'est toujours pas satisfaisant. Le rapport du professeur Dr Hans Lichtsteiner, Fribourg, a été présenté en janvier 2013. C'est pourquoi les présidents de la SIA, de la FAS et du REG se sont réunis pour une explication avant la réunion du conseil de fondation du

28 mars 2014. Le 27 mars 2014, les négociations avec la Confédération ont pu être achevées, le nouveau contrat général est entré en vigueur le 1er janvier 2015 et comporte des conditions-cadres. Il porte d'une part sur le soutien financier, d'autre part sur les procédures de contrôle et leur accréditation probable qui entraîneront de nouvelles négociations sur les détails avec la Confédération. Le REG examine actuellement des possibilités de revalidation de ses inscriptions au registre et a présenté un premier concept à ce sujet.

Loi sur les architectes

Lors de l'assemblée générale des membres du 16 avril 2014, les membres de la FAS Ticino ont unanimement exprimé le souhait que le thème de la loi sur les architectes soit approfondi au niveau du comité central. Le sujet sera traité dans un groupe de travail composé de Paul Knill, de Jachen Könz et de Jeanne Della Casa.

Plate-forme Direction des travaux

La Société suisse des entrepreneurs et la SIA ont convié le 9 septembre 2014 à une réunion de la Plate-forme Direction des travaux; Reto Pfenninger y participait en tant que représentant de la FAS. Un groupe de travail élabore un profil de compétence des chefs de chantier, qui doit être achevé au cours de l'année 2015. Notre collègue FAS Jürg Spreyermann représente la FAS par intérim au sein du groupe de travail.

CRB

Le CRB tire son origine du bureau d'étude FAS créé en 1959 pour la normalisation et la rationalisation de la construction, et a été transformé en association en 1962 par les associations de soutien FAS et SIA. Le CRB tient sa 53^e Assemblée générale ordinaire le 6 mai 2015 à Zurich. Depuis des années, le CRB adresse en

tant qu'association partenaire des versements de fonds à la FAS. Interrompus en 2011 du fait de la marche de ses affaires, le CRB a adressé à nouveau une contribution à la FAS sur son revenu des années 2012 et 2013, qui a été répercutée proportionnellement sur les sections locales FAS. La même procédure est également prévue pour l'exercice 2014.

SBC – Centrale suisse des échantillons du bâtiment

En 1933, notre collègue FAS Walter Henauer créait avec des représentants de la FAS une «Agence démonstrative de propagande pour les métiers de la construction», l'actuelle SBCZ (Schweizer Baumuster-Centrale Zürich Genossenschaft), la centrale suisse coopérative des échantillons du bâtiment de Zurich. Aujourd'hui, la coopérative fondée en 1935 compte 140 membres, son vice-président est notre collègue FAS Urs Burkard. La SBC est un creuset d'idées et un centre de compétence consacré aux matériaux situé en plein cœur de Zurich. 27 manifestations et expositions s'y sont déroulées en 2014, parmi elles «Brownbag-Lunches» qui a attiré jusqu'à 250 architectes, ingénieurs et créateurs. L'association de soutien «freunde baumuster.ch» est présidée par Peter Ess, membre associé de la BSA Zürich; la FAS est représentée au sein du comité par notre collègue Marie-Claude Bétrix.

Culture du bâti

Dans la perspective du Message culturel 2016-20, l'Office fédéral de la Culture (OFC) a été chargé d'examiner de quelle manière une stratégie interdépartementale de la Fédération pourrait être élaborée pour la culture du bâti. À partir du message 2016-20, des lignes directrices et un plan de mesures doivent être élaborés sur les grands axes d'action stratégique Production architecturale, Aménagement du territoire et Savoir/Médiation. Une culture du

bâti de qualité doit être établie comme objectif contraignant de la Confédération. Le comité central a adopté le 19 septembre 2014 une prise de position de la FAS et en a débattu le 13 novembre 2014 avec Oliver Martin, directeur du patrimoine et des monuments historiques à l'OFC. La FAS a souligné à cette occasion l'importance d'une implication du savoir spécialisé issu des disciplines concernées par la culture du bâti et a offert son concours. Ceci vaut également pour le domaine de la médiation de la culture du bâti (voir plus bas).

spacespot / médiation de la culture du bâti

Le comité transitoire de l'association spacespot est composé de deux représentants du comité central de la FAS, de Thomas Schregenberger (Président de spacespot) et de Markus Schaeffle (trésorier de spacespot), ainsi que d'un représentant du comité SIA, Eric Frei, collègue FAS de Lausanne. Le comité de spacespot a pris ses fonctions en décembre 2013 et s'est consacré à la réorientation de l'association. Il s'est fixé dans ce contexte comme objectif de transformer l'association en un réseau consacré à la collecte de savoir dans le domaine de la médiation et au travail de lobbying au niveau national. On a constaté que ce domaine évolue d'une part rapidement avec un grand nombre de nouvelles initiatives, mais que d'autre part il manque un réseau jouant le rôle d'agence centrale de collecte du savoir et de médiation des valeurs, qui permette également du travail de lobbying et la levée de fonds. Le comité s'est adressé à des médiatrices et des médiateurs, de même qu'à des institutions apparentées, afin de sonder leurs intérêts et les potentiels d'un futur réseau. On cherche à créer un réseau interdisciplinaire pour encourager la médiation de la culture du bâti, pour former les médiateurs, les enseignants et les mandataires, pour le travail de lobbying dans la société et dans le monde politique sur les thèmes de la médiation de la culture du bâti. La médiation de la culture du

bâti se concentre sur le cadre de vie aménagé dans les domaines du bâti, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des monuments historiques, des réalisations d'ingénierie, du paysagisme et de l'environnement. Le comité examine actuellement en détail les modèles d'institutionnalisation du réseau qui ont présentés. Le 28 novembre 2014 s'est tenu à Aarau un colloque sur le thème «Apprendre du voisin, réfléchir en commun». L'objectif de la manifestation était de réunir des gens pour lesquels la médiation de thèmes relatifs à la culture du bâti revêt une grande importance. Dans le cadre de trois conférences qui se proposaient de donner des impulsions, les expériences et les modèles en présence en Autriche, en Allemagne et en France ont été portés à la connaissance des participants puis ont été discutés dans une table ronde.



Photo: Martin Graf

Musée Suisse de l'architecture S AM

Des contacts directs entre la FAS et le SAM avaient eu lieu pour la dernière fois au début de l'année 2012 en liaison avec la réorientation stratégique du SAM. Les deux institutions ont convenu à l'automne 2014 d'organiser une rencontre annuelle entre le

président central de la FAS, le président du conseil de fondation du SAM et les gérants.

NNBS – Réseau de construction durable Suisse

Le NNBS créé en 2013 se veut être un centre de compétence nationale et une plate-forme de dialogue au-delà des régions linguistiques. La voix des architectes ne doit en aucun cas manquer à l'appel. C'est pourquoi la FAS s'est affiliée au réseau en 2014 et a pu convaincre notre collègue FAS Raphael Frei d'y siéger comme délégué. Peter C. Jakob, Zurich, siège au groupe de travail de phase pilote pour l'élaboration du standard. La 2^e assemblée générale ordinaire du NNBS s'est tenue le 12 juin 2014 à l'Arène de l'environnement de Spreitenbach. Le NNBS a été chargé par l'OFEN du suivi du standard et du lancement du label. À la mi-juin, la phase pilote du Standard de Construction Durable Suisse SNBS s'est achevée par la certification de 28 édifices. Le standard SNBS est une liste de critères d'évaluation des bâtiments en termes de durabilité (sur les aspects société, économie et environnement). De l'avis de la FAS, la large base d'appui du standard en fait sa force. Pour l'instant, il existe un outil performant qui a été testé pendant la phase pilote évoquée. L'établissement d'un label sur la base du standard devrait être achevé en 2017.

Réseau pour une utilisation mesurée du sol

Le 3 juillet 2014 s'est tenue à Olten la première assemblée générale ordinaire des membres de la nouvelle association «Netzwerk Haushälterische Bodennutzung» (Réseau pour une utilisation mesurée du sol). Celle-ci compte 21 organisations membres et 10 partenaires, dont la FAS. Le réseau est opérationnel depuis le recrutement du gérant Björn Schaub en avril 2015. Le comité a été élargi à sept membres et a défini comme priorités le monitoring de la mise en

œuvre de la première révision LAT et l'accompagnement de la deuxième, le soutien à la motion en faveur d'un centre de compétence sur les sols ainsi que l'Année internationale des sols 2015.

Europar 13

Europar 13, un concours à l'échelle européenne ouvert aux architectes et aux architectes-paysagistes de moins de 40 ans, a démarré en février 2015. Le thème de «La ville adaptable» est approfondi. La FAS soutient cette précieuse initiative sous la direction de Rudolph Luscher, FAS Romandie, par une contribution financière et intellectuelle.

NIKE – Journées européennes du patrimoine

Les 21^e Journées européennes du patrimoine organisées les 13 et 14 septembre 2014 étaient placées sous la devise «À table». La FAS est partenaire de coopération de ces manifestations et leur apporte un soutien financier et humain. Grâce à l'engagement des responsables dans les groupes locaux, des bâtiments de qualité datant d'une époque plus récente ont pu faire leur entrée au programme de la manifestation. À l'invitation de Jürg Berrel, délégué NIKE de la FAS, des rencontres avec les délégués FAS ont eu lieu le 16 octobre 2014 et le 6 mars 2015. À partir de 2015, les Journées du patrimoine seront élargies en ce sens que tous les cercles intéressés pourront présenter à NIKE des propositions de manifestations. La FAS coordonne les propositions des délégués FAS dans les sections locales et les régions et veille à leur présentation adéquate dans le programme des Journées du patrimoine.

Recherche sur les maisons rurales

Le Conseil consultatif suisse de recherche sur les maisons rurales est composé de représentants d'institutions proches de la

recherche sur les maisons paysannes et rurales, comme Patrimoine Suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, la Société Suisse des Traditions Populaires (éditrice des ouvrages), la SHAS, la Fondation Ballenberg et les trois cantons encore en cours d'étude jusqu'à l'achèvement des travaux en 2018, Saint-Gall, Soleure et Jura bernois. Christian Renfer, membre associé BSA Zürich, préside le Conseil consultatif et Patrick Thurston, BSA Bern, le groupe de travail qui se consacre à la conception d'une publication de clôture. Celle-ci doit être tournée vers l'avenir et s'intituler «Faire progresser les maisons rurales en Suisse».